



DELOGES **AVOCATS**

MEMBRE DE L'ALLIANCE **ANDCO.**

iA Act

Le modèle européen
déjà en sursis ?



L'iA Act, le premier cadre juridique global pour l'intelligence artificielle

Depuis le 2 août 2025, une nouvelle phase opérationnelle est lancée :

➔ l'iA Act impose **des obligations renforcées aux modèles d'IA à "usage général" (GPAI*)**:

- Documentation technique exhaustive.
- Résumé public des données d'entraînement.
- Politique explicite de conformité au droit d'auteur.

➔ **Sous peine de sanctions :**

Des amendes jusqu'à 15 M€ ou 3 % du CA mondial.

*(GPAI tels que ChatGPT, Gemini, Mistral...)





Un “Code européen de bonnes pratiques” sur la base du volontariat

➔ Facultatif, ce code accorde aux signataires une présomption de conformité.

➔ Il repose sur 3 piliers :

Transparence

Droit d’auteur

Sécurité

➔ Mais il est peu fédérateur
=> les Big Tech résistent :

✓ **Signé** par Google, Microsoft, OpenAI, Mistral IA...

✗ **Boudé** par Meta : “dispositif trop flou”.

⊘ **Absence** des grands acteurs chinois.





Le droit d'auteur VS les données d'entraînement : le plus grand défi ?

➡ **Les obligations de transparence** qui changent la donne :
<=> les fournisseurs doivent, aujourd'hui, décrire les data utilisées.

➡ **Le problème ?**

La plupart des modèles d'IA ont été **construits sur d'immenses bases de données sans autorisation préalable.**

➡ **Le défi ?**

Comment prouver que chaque donnée collectée était licite ?





En France, l'approche pragmatique de la CNIL

La CNIL rappelle que :

- ➔ **Le RGPD s'applique à l'entraînement des modèles d'IA.**
- ➔ L'intérêt légitime peut être invoqué, sous strictes garanties :
 - ✓ Données minimisées
 - ✓ Données sensibles exclues
- ➔ Des recommandations sectorielles (santé, éducation, travail) sont en préparation.





Une réglementation détaillée, mais des mécanismes de contrôle balbutiants

- ➔ Le Bureau de l'IA a désormais la charge de superviser les GPAI.
- ➔ MAIS Il doit prouver sa capacité réelle à auditer des systèmes complexes.





Le puzzle institutionnel se précise

➔ Septembre 2025 : la France désigne ses autorités de contrôle pour l'IA Act.

- CNIL – données personnelles
- DGCCRF – surveillance du marché
- ARCOM – contenus audiovisuels
- ANSSI – appui cybersécurité
- DINUM – point de contact national

Un dispositif à plusieurs têtes dont il faudra tester la coordination.





Pendant ce temps, aux États-Unis...

Pas de loi fédérale mais des juges très actifs.
La jurisprudence devient la vraie boussole.

Affaire Lehrman vs Lovo (2025)

=> Un cas de clonage vocal non autorisé : la décision accorde une protection ciblée sans créer de nouveaux droits.

Getty Images vs Stability AI (2025)

=> Les juges doivent dire si le “fair use” couvre l’entraînement d’IA.

➡ **Cette décision pourrait redessiner l’avenir de toute l’industrie générative.**





Deux visions du droit de l'IA : Europe vs États-Unis



Approche préventive

- ➔ Un cadre juridique global et contraignant.
- ➔ Objectif : instaurer la confiance via transparence et protection des droits.



Approche jurisprudentielle

- ➔ Pas de loi fédérale dédiée : les juges adaptent les règles au cas par cas.
- ➔ Objectif : plus de souplesse mais moins de prévisibilité.



L'approche européenne et l'iA ACT sont-ils déjà en sursis ?

Votre avis nous intéresse. Dites-nous
en commentaire.

Abonnez-vous à notre page
[@Deloges Avocats](#)



DELOGES AVOCATS
MEMBRE DE L'ALLIANCE ANDCO.